70e Année. 11e Série. Tome II. N° 51. 23 Décembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Morale de l'Affaire de l'Internat ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Médecine et le Monde : Les Médecins et la balle de Labori. — Le Scandale du Concours de l'Internat : Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon. — Institut Pasteur de Lille : Allocation de 200,000 francs. — Les Prompts Secours : M. Huchard et l'accident de Montmoreau — Les Prix de l'Académie : Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris (suite et fin). — Nécrologie. — Médecine aux Chandelles ; par Marc Ell. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Médecins artistes-peintres. — Le Navire-hôpital des Femmes de France. — Les Annonces médicales en chemins de fer.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Pr Paul Reclus. — Institut Pasteur de Lille. — Petites Informations. — M. le Dr Moulonguet (d'Amiens). — Variétés : Annonces médicales.

BULLETIN

La Morale de l'Affaire de l'Internat.

Le Cambriolage, *the largest in the world*, du cabinet du Directeur de l'Hôpital Beaujon, par un ou deux candidats à l'Internat, est un événement très-fâcheux, quoique très parisien, comme on dit dans la Presse, qui est *grande* en raison de son format.

Non seulement, il va obliger de futurs collègues à recommencer le Concours [ce qui ne doit pas les effrayer, étant donné qu'au moins une fois, en 1885, on a déjà procédé à cette opération inattendue] ; mais il jette un jour nouveau sur la manière dont on « compose » désormais à l'Assistance ublique !

De notre temps, certes, tout n'était pas pour le mieux... Oh non ! Personnellement, j'ai toujours trouvé l'organisation de ce concours déplorable, pour ne pas employer un mot plus dur. Ce qui d'ailleurs ne m'a pas permis de rédiger une meilleure copie le jour de l'épreuve ; mais on fait ce qu'on peut !

Vraiment, à l'époque actuelle, si l'histoire qu'on a racontée est exacte, les habitudes de cette fin de siècle dépassent les bornes permises.

Tout cela est très-regrettable, je le répète, car ce n'est pas à l'aide de pareilles découvertes qu'on rehaussera le système des concours en général dans l'estime de tous ceux qui ont des doutes sur sa valeur intrinsèque, au moins pour l'Enseignement supérieur.

Je fais ces réflexions, l'âme d'autant plus libre, que je ne suis plus médecin, et que je demeure toujours un partisan irréductible du Concours d'Internat. J'avoue cependant que là s'arrête mon amour d'un principe que l'Europe nous envie, mais ne nous prend pas.

Que les défenseurs des concours d'un ordre plus élevé, concours que je considère d'ailleurs comme *stérilisateurs* au premier chef, prennent donc garde ! C'est avec de semblables aventures qu'on... court (sans jeu de mots) à sa perte, car le grand public, désormais éclairé, commence à ouvrir l'œil.

Inutile d'ajouter qu'il n'y a aucune raison pour ne pas découvrir et punir, si l'on peut, les cambrioleurs, cause de tout le mal !

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LA MÉDECINE ET LE MONDE.

Les Médecins et la balle de Labori.

Au cours du Procès Labori et de *La Libre Parole*, procès qui a eu lieu la semaine dernière à Paris, un certain nombre de médecins, ayant assisté au drame de Rennes, sont venus au Tribunal prêter l'appui de leur témoignage au vaillant avocat.

Ces actes de courage doivent d'autant plus être soulignés que la *Libre Parole* avait paru, en l'espèce, mettre en doute

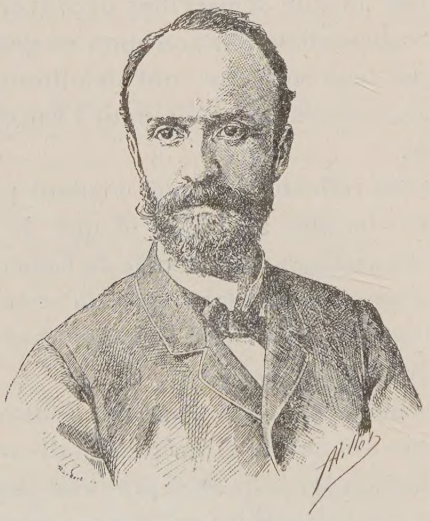

M. le Dr Reclus (de Paris),
Chirurgien des Hôpitaux (1).
Médecin traitant de la Blessure Labori (1899).

la bonne foi des médecins qui avaient signé les bulletins de santé et surveillé la blessure de cette victime du Devoir.

D'abord M. le Dr Paul Reclus a protesté contre les « misérables imputations » de certains journalistes, qui ont insinué que, si plusieurs docteurs parisiens s'étaient rendus à Rennes, c'était pour y organiser la comédie du pseudo-assassinat. « J'étais allé à Rennes, a-t-il dit, parce que j'étais convaincu que le Conseil de Guerre acquitterait Dreyfus, et pour assister à sa réhabilitation. J'y étais huit jours avant la tentative. Ce serait là une circonstance aggravante et une préméditation longuement mûrie. A ce moment, d'ailleurs, je connaissais à peine M. Labori. »

M. le Dr Paul Reclus est entré ensuite dans des détails techniques sur la blessure et sur l'examen auquel sept de ses confrères et lui se livrèrent. La balle avait traversé la peau, le tissu cellulaire sous-cutané, et avait pénétré dans les muscles à quelques centimètres. Pourquoi ne fut-elle pas extraite ? M. le Dr Reclus est un partisan résolu de la non-extraction. Il a publié diverses brochures à ce sujet. Le cas de Me Labori est un nouvel argument en faveur de sa doctrine.

M. le Dr Perrin de La Touche, médecin légiste, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Rennes, a fait des constatations identiquement semblables à celles de M. le Dr Reclus.

Me Labori avait fait, en outre, citer deux médecins-majors, en garnison à Rennes, MM. Renault et Ferrand. Mêmes dépositions. M. Renault a suivi toutes les phases de la maladie, dès le début, il a signé les bulletins médicaux.

« Me Labori. — Que pensez-vous de l'opinion de ceux qui prétendent que j'ai joué là une indigne comédie ? — M. Renault. — J'ai eu sinon à souffrir, du moins à répondre, dans les milieux militaires, au sujet de cette version. Ma signature est au bas des bulletins. Je m'indigne qu'on puisse la mettre en doute. »

M. le Dr Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine, qui se trouvait à Rennes le jour de l'attentat, a exprimé les inquiétudes qu'il éprouva. « Labori a eu toutes les chances, dit-il. A quelques millimètres de l'endroit où la balle s'est logée, c'était la moelle épinière attaquée, la mort inévitable ! » Quant à la guérison rapide du blessé, il l'attribue à son endurance, à son entrain et à son courage.

Signalons encore simplement les dépositions du Dr Widal, du Dr Pichevin, nationaliste ardent, dit le *Figaro*, de M. le Dr Delbet, qui a flétri avec énergie les « industriels du mensonge », de M. Vaillant, qui a radiographié la balle, et s'est offert à la radiographier encore devant le Tribunal.

Le procès de Labori était le procès des Médecins qui l'ont soigné. S'il y avait eu comédie, ils en auraient été les complices. Aussi ont-ils protesté, de toutes leurs forces, unanimement...., et avec succès !

(1) D'après le *Progrès Médical*.

LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT.

Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

Un membre du Conseil de Surveillance de l'Assistance publique ayant déclaré que les conditions dans lesquelles s'effectuaient les Concours de l'Internat n'étaient pas toujours des plus régulières, le *Temps* a demandé à M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, ce qu'il fallait penser, en réalité, des conditions du Concours de l'Internat.

Voici les déclarations que lui a faites M. Brouardel :

« Quant au scandale lui-même, nous a-t-il dit, je ne sais rien de plus que ce que vos confrères ont publié. Mais ce que je peux vous dire, c'est que mon attention a été attirée sur la première partie du Concours, et que je sais qu'il s'est passé là des irrégularités assez graves. Il y a longtemps, d'ailleurs, que les conditions dans lesquelles s'effectue le Concours de l'Internat ont soulevé les critiques. Déjà, de mon temps, lorsque je l'ai passé, ce Concours, il y a de cela pas mal d'années, on y trouvait à redire. C'est que l'usage s'est établi de laisser entrer dans la salle Saint-Jean à l'Hôtel de Ville, où se passent les opérations du Concours, un nombre de plus en plus grand d'amis, de chefs de travaux, de professeurs. Les candidats et les assistants bénévoles sont ainsi en contact, et il est difficile de faire observer ainsi la sincérité des opérations. Le mal, il faut l'avouer, avait pris des proportions assez inquiétantes, et ce sera le bon résultat, car de tout mal sort toujours quelque bien, de ce scandale inqualifiable, que la nécessité où l'on est désormais de rétablir la sincérité absolue des opérations du Concours de l'Internat. Parmi les faits qui m'ont été signalés, je ne vous en citerai qu'un : un assistant m'a apporté ici même, dans mon bureau, du papier spécial sur lequel doivent être écrites les compositions. Tels sont les faits dont j'ai été informé. Quant au scandale lui-même, je vous le répète, je n'ai aucune lumière là-dessus. On a donné des noms, je le sais, plusieurs noms ; et c'est, naturellement, comme il arrive toujours en pareil cas, les noms d'adversaires politiques, religieux, etc., qui ont été donnés. Cela n'a pas d'importance, et je crois vraiment que les auteurs du scandale ne sont pas encore connus. »

Les dernières paroles de M. Brouardel confirment, on le voit, les renseignements qui ont été fournis à la Préfecture de police et donnés par le *Matin*.

Un ancien interne a écrit au *Figaro* la lettre ci-dessous :

« Monsieur, certains journaux ont soulevé, à propos du cambriolage de Beaujon, une question d'un ordre tout différent et dont la solution serait l'annulation du Concours de l'Internat : il s'agit des fraudes qui l'auraient vicié dès l'origine.

On invoque : 1° le fait que certains candidats se sont trouvés nantis de papier au timbre administratif; 2° la découverte dans les boîtes du concours de deux copies, l'une d'anatomie, l'autre de pathologie, émanant d'un même candidat et d'écriture dissemblable.

Du premier argument, rien n'est à retenir ; il n'est pas un candidat qui, sans idée de fraude, n'ait conservé en sa possession, à un concours quelconque, le papier libéralement distribué et dont la restitution n'est en aucune manière exigée. Quant au deuxième fait, nous voulons croire qu'il n'est pas démontré : on comprendrait mal qu'une faute aussi grave, et dont l'auteur peut être immédiatement dévoilé, n'ait pas entraîné d'emblée une répression sévère. Si quelques autres indélicatesses ont pu être commises, un simple examen comparatif des écritures révélerait les délinquants. Ceux-ci confondus, la seule solution ne serait-elle pas de les exclure à tout jamais du Concours? Ce serait, au contraire, faire preuve d'une singulière et coupable indifférence que leur donner, pour toute sanction, l'annulation pure et simple du Concours. Les fraudeurs peuvent et doivent être éliminés. Cette exclusion prononcée, pourquoi recommencer le Concours dans son entier? Il serait plus logique de se rallier alors à la solution proposée par M. Waldeck-Rousseau et qui consiste en un concours partiel des candidats dont les copies sont détruites et à qui on attribuerait un nombre proportionnel de places. C'est la solution la plus juste. De la sorte on ménagerait les intérêts légitimes des candidats militaires dont les épreuves sont terminées depuis six semaines et qui seraient dans la presque impossibilité de concourir à nouveau utilement, et des candidats déjà classés, qui ne seront pas plus responsables des fraudes découvertes que de l'acte criminel qui a suspendu le Concours. Il serait vraiment étrange que l'on sacrifiât sans nécessité à quelques fraudeurs, dont il est aisé de se débarrasser, le sort de tant de jeunes gens qui ont concouru loyalement. »

M. le Dr Treille, sénateur d'Algérie, a écrit à M. Waldeck-Rousseau une lettre pour l'informer qu'il demandera, à la première séance que tiendra le Sénat, à l'interpeller sur l'affaire de l'hôpital Beaujon et du concours de l'internat de Paris.

« Mon interpellation, écrit-il, visera d'abord les scandales qui se seraient produits depuis longtemps, et particulièrement cette année, à l'occasion de ce concours. Je vous prierai d'indiquer les moyens que l'Administration compte prendre pour en empêcher désormais le renouvellement. Je désire également provoquer des déclarations indispensables sur les causes du retard apporté à la solution de cette affaire, qui intéresse non seulement les candidats ayant pris part aux épreuves écrites, mais encore un grand nombre de familles. Enfin, il me paraît absolument nécessaire que le Gouvernement fasse connaître que les coupables, quels qu'ils soient, ne sauraient être couverts, comme certains journaux le donnent à entendre, par la qualité de leurs parents. »

D'après la *Gazette des Hôpitaux*, l'enquête judiciaire reste stationnaire. Cela est profondément affligeant. « Ici plus que jamais une solution prompte était à désirer. Il ne s'agit plus seulement de prendre des coupables qu'aucune considération ne doit faire ménager; il faut aussi proclamer hautement l'innocence des candidats que l'inimitié ou simplement la légèreté ont désignés, à tort, depuis quelques jours, comme les cambrioleurs de Beaujon. »

Il ne paraît pas probable que l'on parvienne jamais à découvrir les coupables ; et, en l'absence de *preuves matérielles*, on va être obligé de classer l'affaire, judiciairement parlant.

Ce qui est, en outre, navrant, c'est de voir des candidats à l'internat *dénoncer sans aucune preuves*, de futurs collègues. Où en sommes-nous ? Où en sommes-nous ?...

INSTITUT PASTEUR DE LILLE.

Allocation de 200,000 Francs.

« La meilleure manière de faire estimer la Science, de lui attirer les donations et les subsides, c'est de prouver, par des faits, les résultats qu'elle rend, généralement au centuple de ce qu'on lui donne ». Ces mots sont très justes.

La Microbie vient d'en fournir la démonstration à Lille. En effet, par une heureuse inspiration, M. le Ministre du Commerce vient de mettre à la disposition de M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, une somme de 200,000 fr. prélevée sur les fonds du Pari mutuel.

M. Millerand avait visité, il y a quelque temps, les Laboratoires de l'Institut Pasteur (*Fig.* 181) et s'était intéressé spécialement aux Laboratoires d'application de la Microbie à la Biologie générale, à l'Agriculture, aux Industries de Fermentation.

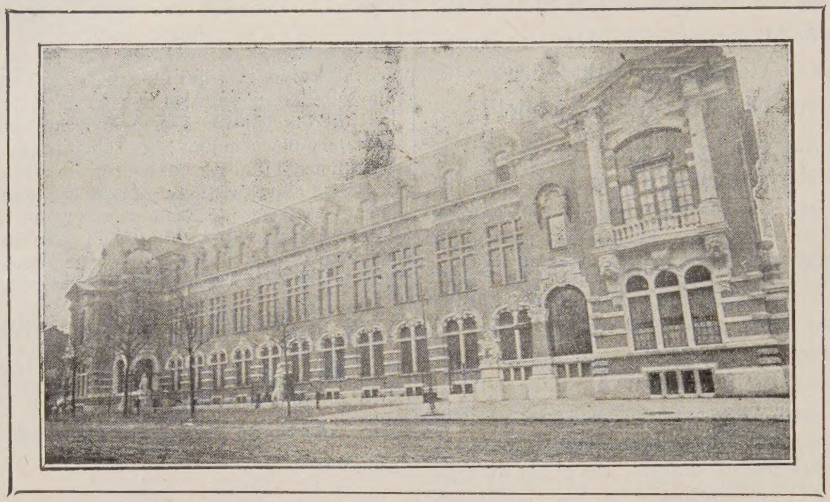

Fig. 181. — L'Institut Pasteur de Lille.

C'est sans doute sous l'impression de cette visite que M. le Ministre du Commerce vient de prendre cette décision à laquelle nous ne saurions trop applaudir personnellement.

LES PROMPTS SECOURS.

M. Huchard et l'accident de Montmoreau.

M. le Dr Huchard, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Necker, se trouvait dans le rapide venant de Bordeaux qui a été tamponné dans la nuit de dimanche à lundi à Montmoreau. On l'a interrogé sur cet accident aux terribles conséquences duquel il la fort heureusement échappé et il a donné des détails très circonstanciés sur l'imprévoyance générale des Compagnies des chemins de fer en fait de *Prompts secours*.

Espérons que cet accident servira de prétexte à une nouvelle campagne contre l'impéritie de certaines Compagnies. D'ordinaire, pourtant, la Compagnie d'Orléans sait mieux prendre ses mesures; et il faut avouer que, depuis quelque tempts le sort ne lui est pas favorable.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE.

Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris (Décembre 1899).

Voici la liste des autres récompenses que l'Académie de Médecine a accordées dans sa séance annuelle du 12 décembre dernier, et que nous n'avons pu donner dans notre dernier numéro :

Service des Eaux Minérales. — L'Académie a proposé et M. le Ministre de l'Intérieur a bien voulu accorder pour le Service des Eaux minérales de la France pendant l'année 1897 : 1° *Médaille d'or.* — M. Adolphe Carnot, membre de l'Institut. — 2° *Rappel de médaille d'or.* — M. le Dr Senac-Lagrange (de Cauterets). — 3° *Médailles d'argent.* — MM. les Drs Bénard (de Saint-Christau) ; F. Bernard (de Plombières) ; M. Fiquet (d'Aix-les-Bains) ; Niepce (d'Allevard) ; G. Pessez (de Châtel-Guyon). — 4° *Rappels de médailles d'argent.* — MM. les Drs Censier (de Bagnoles-de-l'Orne) ; Chiaïs (d'Evian) ; Dresch (d'Ax) ; Duhoureau (de Cauterets) ; Forestier (d'Aix-les-Bains) ; Morice (de Néris) ; Royer (de Challes) ; Verdenal (d'Eaux-Chaudes. — 5° *Rappel de médaille de bronze.* — M. le Dr Poulain (de Bagnoles-de-l'Orne).

Service des Épidémies. — L'Académie a proposé et M. le Ministre de l'Intérieur a accordé, pour le Service des Epidémies, en 1898 : 1° *Rappel de médaille d'or.* — M. le Dr G. Pennetier (de Rouen). 2° *Médailles de vermeil.* — MM. les Drs Boquin (d'Autun) ; Delacour (de Rennes) ; J. Ollé (de Saint-Gaudens). — 3° *Rappels de médailles de vermeil.* — MM. les Drs Balestre (de Nice) ; Vergely (de Bordeaux). — 4° *Médailles d'argent.* — MM. les Drs L. Baudin (de Besançon) ; Hoël (de Reims) ; Em. Legrain (de Bougie) ; Legros (de Rochefort) ; A. Loir (de Tunis) ; A. Mordret (du Mans. — 5° *Rappels de médailles d'argent.* — MM. les Drs Ravaillon (de Carpentras) ; L. Jaubert, Marty, J. Rouget (médecins militaires) ; Lesueur (de Bernay) ; Magnant (de Gondrecourt) ; Mantel (de Saint-Omer) ; Reumaux (de Dunkerque). — 6° *Médailles de bronze.* — MM. les Drs Alirol (du Puy) ; Aubry (de Sétif) ; Billet (de Lons-le-Saunier) ; Bruncher (de Batna) ; Courtade (d'Outarville) ; Crèvecœur (de Calais) ; Féraud (de Philippeville) ; Ficatier (de Bar-le-Duc) ; Lagrange (de Châlon-sur-Saône) ; Lestocquoy (d'Arras) ; Misset (de Dijon) ; Mougeot (de Saïgon) ; G. Peltier (de Sedan) ; Pillet (de Niort) ; Piquet (de Constantine) ; Quenouille (de Sens) ; Quéré (de Guingamp) ; P. Descosse, E. Deumier, P.-L. Joly (médecins militaires) ; L. Schwartz, médecin de colonisation à Arris (Constantine). — 7° *Rappels de médailles de bronze.* — MM. les Drs Dezautière (du Creusot) ; Gauthier (de Charolles) : A. Pâris (de Méréville) ; Bergasse, Provendier, E. Tartière (médecins militaires).

Service de l'Hygiène de l'Enfance. — M. le Ministre de l'Intérieur met annuellement à la disposition de l'Académie de Médecine une somme de 2,000 fr, destinée à récompenser les meilleurs travaux qui lui sont adressés sur l'hygiène des enfants du premier âge et à subvenir aux frais de publication du rapport annuel. L'Académie accorde : 1° *Médaille d'or.* — M. le Dr E. Barthès (de Chartres). — 2° *Médailles de vermeil.* — MM. les Drs E. Audoin (de Périgueux) ;

J. Bauzon (de Châlon-sur-Saône) ; A. Tourneur (de Saint-Etienne). 3° *Rappels de médailles de vermeil.* — MM. les Drs A. Baratier (de Jeugny) ; Brallet (du Thillot) ; Delobel (de Noyon) ; Denizet (de Château-Landon) ; Dermigny (de Saint-Simon) ; Durand (de Saint-Martin-d'Auxigny) ; Gaudeffroy (de Vatan) ; E. Girat, fils (de Neuvy-Saint-Sépulchre) ; Grosjean (de Montmirail) ; E.-D. Jenot (de Dercy) ; Joly (de Fauquembergues) ; A. Lauth (de Saint-Germain-en-Laye) ; Lebault (de Saint-Vit) ; J. Lemoine (de Paris) ; Pelvet (de Vire) ; Regnoul (de Villeneuve-la-Guyard) ; Serrès (de Nevers) et M. E. Lelimouzin (de Nantes). — 4° *Médailles d'argent.* — MM. les Drs A. Chavanon (de La Rochelle) ; Clary (de Cahors) ; H. Courtade (d'Outarville) ; de Welling (de Rouen) ; S. Zavitziano (de Constantinople) et MM. Th. Meige (de Niort) ; P. Roche (de Grenoble) ; X. Rouveyre (de Privas). — 5° *Rappels de médailles d'argent.* — MM. les Drs Auvert (d'Aurillac) ; Bec (d'Avignon) ; Bouju (d'Orléans) ; Frémicourt (de Jaulgonne) ; Laurent (de Saint-Saulge) et MM. J. Boucoiran (d'Angoulême) ; F. Geay (de Rennes) ; Martin-Dupont (de Montpellier). — 6° *Médailles de bronze.* — MM. les Drs G. Benoist (de Vannes) ; Corneau (d'Authon) ; Cosson (d'Epinal) ; Danvin (de Koléa) ; A. Faidherbe (de Roubaix) ; J. Gignoux (de Lyon) ; E. Gloppe (de Roanne) ; Gomot (de Guéret) ; Guillemant (de Bourlon) ; Hamel (de Saint-Brieuc) ; Loridant (de Brou) ; H. Mouflier (de Villers-Cotterets) ; Ruffié (de Gardanne) ; E. Sellier (de Versailles) ; L. Servas (de Bourg) ; A. Subercaze (de La Ferté-Alais) ; Vérette (de Besançon) ; A. Joly (médecin militaire) et MM. L. Boureau (d'Amiens) ; A. Cazo (de Rennes) ; G. Denos (de Chartres) ; Girardot (de Poitiers) ; L. Louis (d'Epinal) ; Milleret (de Montauban) ; L. Prat (de Chalon-sur-Saône) ; Rebuffel (d'Alençon). — *Rappels de médailles de bronze.* — MM. les Drs Chabenat (de la Châtre) ; Delavalle (de Sailly-sur-la-Lys) ; Heurteau (de Fayaux-Loges) et M. de Maisoncelle (d'Auch).

Service de la Vaccine. — L'Académie a proposé et M. le Ministre de l'Intérieur a accordé, pour le service de la vaccine en 1898 : 1° Un prix de 1,000 fr. à partager ainsi qu'il suit : 500 fr. à M. le Dr E. Crimail (de Nantes) ; 500 fr. à M. le Dr L. Schwartz (d'Arris). 2° *Médailles d'or.* — MM. les Drs Ghègre (de Mascara) ; J. Casteret, A. Drouineau, J. Rouget (médecins militaires). — 3° *Rappels de médailles d'or.* — MM. les Drs Chonnaux-Dubisson (de Villers-Bocage) ; P.-A. Lop (de Marseille) ; Cassedebat (médecin militaire) ; P.-L. Simon (médecin principal des colonies). — 4° *Médailles de vermeil.* — MM. les Drs A. Bossion (de la Medjana) ; M. Coste (de Marseille) ; Crozes (de Aïn-Beida) ; A. Faidherbe (de Roubaix) ; A. Augry (médecin militaire) ; Cognacq, Tédeschi, Vergoz (médecins des colonies) ; Carpot (médecin du service local à Saint-Louis (Sénégal). — 5° *Rappels de médailles de vermeil.* — MM. les Drs Duvernet (de Paris) ; Fuzet du Pouget (de Casteljau) ; E. Laffage (de Dra-el-Mizan) ; Lagarde (de Montauban) ; Mougeot (de Saïgon) ; Trolard (d'Alger) ; de Welling (de Rouen) ; P. Bernhard, J. Poujol (médecins militaires). — 6e *Médailles d'argent.* — MM. les Drs Barbier, Bertherand (de Paris) ; Bichon (de Blain) ; Bindé (d'Ancenis) ; Blesson (de Montreuil-sous-Bois) ; Bonnecaze (de Courbevoie) ; Boulet (de Saint-Didier-la-Séauve) ; Calton, Carpentier-Méricourt (de Paris) ; Charrier (de Nort) ; Colldecarréra (de Bagès) ; Conil (de Paris) ; Courgey (d'Ivry) ; H. Courtade (d'Outarville) ; Delarue (de Paris) ; Domeck (de Crémieu) ; A. Dourlens (de Bruay) ; Doury (de Paris) ; Dubousquet (de Saint-Ouen) ; Durand (d'Arcueil-Cachan) ; Duronéa (de Ustaritz) ; Gagnères (de Bourgoin) ; Ganivet-Desgraviers (de Mansle) ; Gardette (de Saint-Genest-Malifaux) ; Gaupillat (de Troyes) ; Gérard, H. Gourichon, Hamaide (de Paris) ; Hervey (de Troyes) ; Isnel (de Vizille) ; Laurent (de Paris) ; Le Doze (de Clohars-Carnouët) ; Le Gallic (de Bannalec) ; Le Port (de Lanildut) ; A. Lucas, Magnin (de Paris) ; Michaux (d'Aubervilliers) ; Montignac (de Paris) ; H. Mouflier (de Villers-Cotterets) ; Nicole (de Lambézellec) ; Nobécourt, Orval (de Paris) ; Sage (de la Tour-du-Pin) ; P. Salmon (de Paris) ; Saussol (de Montpellier) ; Tagnard (de la Mure) ; Tariote (de Levallois-Perret) ; Tolédano (de Paris) ; Vallat (de Vincennes) ; Weil, Yvon, Zibelin (de Paris) ; A. Bardot, Challiol, Hotchkiss, Leniez, Rouffignac, P. Terrasse (médecins militaires. — 1° *Rappels de médailles d'argent.* — MM. les docteurs A. Baratier (de Jeugny) ; Bardy (de Belfort) ; P. Bascou (de Bonisse) ; Boquin (d'Autun) ; Bouzol (du Cheylard) ; Boyt (de Lamastre) ; Breuch (de Bayonne) ; Chabaud (de Nieigles) ; Chalvet (de Lavigerie) ; Colin (de Quimper) ; Corson (de Guingamp) ; Courteneuve (de Saint-Claud) ; D. Denizet (de Château-Landon) ; Dorain (de Nantes) ; Frémicourt (de Jaulgonne) ; Gaillardon (d'Aubeterre) ; A. Gounand (de Besançon) ; Grias (de Pont-Aven) ; Gustin (de Noirmoutier) ; Hellet (de Clichy) ; Jenot (de Dercy) ; Lacaze (de Montauban) ; Lafite (d'Epinal) ; Le Guével (de Pont-l'Abbé) ; Massina (du Boulou) ; Morvan (de Pleyben) ; Néis (de Pont-Croix) ; Pethiot (du Conquet) ; Piot d'Aiguebelle) ; Plantard (de Chantenay) ; Quéré (de Callac) ; Reisser (de Oued-Fodda) ; Sahut (de Gannat) ; Sanquer (de Morlaix) ; Vivier (d'Angoulême) ; Marty, Pilet (médecins militaires) et M. Pourquier, médecin vétérinaire (de Montpellier). — 8° *Médailles de bronze.* — MM. les Drs L. Alexandre (d'Arques) ; Camino (de Saint-Jean-de-Luz) ; M. Carrière (de Saint-Ybars) ; Casedevant (de Saint-Jean-Pied-de-Port) ; Chapoutot (de Buxières-les-Mines) ; Chevreuil (de Sucé) ; Delaurier (de Chevagnes) ; Faur (de Ercé) ; Favre (de Annemasse) ; Forest (de Troyes) ; Georgiadès (de Jaulgonne) ; L. Koziell (de Oued-Marsa) ; Pellerin (de Neuilly-le-Réal) ; Sigaud (de La Chambre) ; Wrisez (de Capendu) ; Malafosse (médecin militaire). — 9° *Rappels de médailles de bronze.* — MM. les docteurs Bégusseau (de Secondigny) ; Daguet (de Plumelec) ; Dermigny (de Saint-Simon) ; B. Fodéré (de Saint-Jean-de-Maurienne) ; Geffroy (de Carhaix) ; Luquet (de Toulon-sur-Arroux) ; Roudouly (de Caussade) ; Tisserand (de Saint-Jean-de-Losne). — *Sages-Femmes.* M. le Ministre de l'Intérieur a accordé des médailles et des rappels de médailles à un certain nombre de *sages-femmes* pour le service de la vaccine en 1898. Des récompenses ont été décernées aux *instituteurs et aux institutrices, publics et privés*, qui ont contribué le plus activement à propager les vaccinations et les revaccinations dans les écoles.

NÉCROLOGIE.

M. Le Dr RAFAILLAC (de Margaux).

M. le Dr Rafaillac (de Margaux), ancien président du Syndicat médocain, vice-président de l'Association des Médecins de la Gironde, vient de mourir, après soixante-trois ans d'exercice médical commencé à l'âge de 22 ans. Praticien dévoué, instruit et estimé, il joignait à son amour pour la médecine, un vif attrait pour toutes les sciences. Il fut membre de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, et il apporta aux Congrès de cette Association de nombreuses communications, notamment sur l'Anthropologie. Il fut également membre de la Société de Géographie, de la Société d'Archéologie, il s'occupa également de Botanique, d'Astronomie, de Littérature, d'Art, dans les courts loisirs que lui laissait le dur labeur professionnel. C'est donc un esprit vaste et distingué qui disparaît, laissant un vide immense parmi ceux qui le connaissaient et qui étaient tous ses amis.

M. le Pr AZAM (de Bordeaux).

On annonce de Bordeaux la mort à l'âge de 77 ans, de M. le Dr Azam, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, associé national de l'Académie de Médecine de Paris depuis 1895, chevalier de la Légion d'honneur. M. le Dr Azam avait été reçu en 1848, à la Faculté de Paris, avec une thèse sur le *Diagnostic différentiel des tumeurs de l'aine*, Paris, 1848, in-4°, n° 183, 55 p. Le premier, il vulgarisa en

France les expériences de Braid, dans un mémoire *sur le Sommeil nerveux ou hypnotisme* (*Arch. gén. de Méd* , Paris, 1860, I, 5-24), et a publié depuis cette époque des travaux fort appréciés sur ce sujet. Citons entre autres : *Hypnotisme double conscience et altérations de la personnalité*, Paris, 1887, Baillière, in-12, 283 p.; *Le caractère dans la santé et dans la maladie*, Paris, Alcan, 1887, 227 p. ; *Hypnotisme et double conscience*; *origine de leur étude et divers travaux sur des sujets analogues*, Paris, Alcan, 1893, in-8°, VII-375 p.). M. le Dr Azam était le fondateur du groupe girondin de l'*Association pour l'Avancement des Sciences*. Il y fit des communications remarquées sur la *double conscience*, entre autres aux Congrès de 1879 et de 1883.

M. le Dr Baudron (d'Ozouer-le-Marché). — M. le Dr Chevalier (de Baugé). — M. le Dr Nicolas Ebrard, ancien médecin en chef de l'Hospice Général à Nîmes, décédé à l'âge de 93 ans. — M. le Dr Bougès (de St-Loubès). — M. le Dr Hayduck, professeur à la Station d'essai du Syndicat des distillateurs allemands et l'un des principaux collaborateurs de la *Zeitschrift für Spiritusindustrie*. M. le Dr Hayduck était bien connu en France par ses intéressants travaux sur la fermentation, sur le malt, sur la fabrication de la levure pressée et par ses recherches, plus récentes, sur l'éclairage par l'alcool. — Mme Peyron, femme du docteur Peyron, chef du service d'électrothérapie à la Policlinique de Paris, décédée à Versailles.

La Médecine aux Chandelles.

La Médecine à la " Prise de la Balthy'lle " de la Scala.

On a fait un succès dans la grande Presse à cette minuscule revue à trois personnages jouée à la Scala. C'était plutôt médiocre ; mais il n'en était pas moins très parisien d'y passer une heure.

Le médecin y entendait avec effroi un petit couplet sur *l'appendicite*, la maladie à la mode, pour laquelle on ouvre tous les ventres, à en croire la chanson ! Nous prévenons nos confrères qu'il n'était pas, ce couplet, d'une force exceptionnelle. Mais, joint aux acrobaties d'une *Balthy'lle*, qu'on n'a guère envie de prendre malgré l'affiche, il contribuait au magnifique résultat annoncé aux quatre coins du monde !

Avant et après, quelques chansonnettes fort légères, qui étaient encore plus appréciées, car il est vrai que l'Hygiène n'y brillait pas....

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 25 au 30 décembre 1899. — *Mardi 26*, 2e examen, doctorat, 2e partie, A. R. : MM. Mathias-Duval, Charrin, Desgrez. exam. Salle n° 1, Faculté. M. Gley, censeur. — 2e examen, doctorat, nouv. rég. MM. Hanriot, Retterer, Langlois, exam. Salle n° 2, Faculté. M. Weiss. — 5e examen, doctorat, 1re p. chirurgie, MM. Brun, Poirier, Faure, exam. Charité. M. Joffroy, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série, MM. Jaccoud, Ballet, Ménétrier, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Dieulafoy, Thiroloix, Dupré, exam. Charité. M. Vaquez.

Mercredi 27. — Médecine opératoire, MM. Poirier, Lejars, Sebileau, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique*. — 2e examen, doctorat, oral, 1re partie. MM. Mathias-Duval, Blancard, Launois, exam. Petit amphithéâtre. M. Broca, (André,); censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie, MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Wurtz, exam. Salle n° 2, Faculté. M. André. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 1re série. MM. Kirmisson, Jalaguier, Legueu, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 2e série. MM. Tuffier, Delbet, Walther, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie. MM. Potain, Brissaud, Méry, exam. Necker. M. Widal.

Thèses. — *Mardi 21*, à 1 heure : Candidat, M. Vergely; Président, M. Guyon ; MM. Berger, Hartmann. Wallich, exam. *Influence de l'utérus sur la vessie en dehors des néoplasmes et de l'état puerpéral*. — Candidat, Mlle O. Latycheff; Président, M. Berger; MM. Guyon, Hartmann, Wallich. *Traitement du trachome et de quelques-unes de ses complications par la greffe de la muqueuse buccale*, — Candidat, M. Pinoy; Président, M. Cornil ; MM. Debove, Achard, Thoinot, exam. *Le sous-maxillaire et la tuberculose*. — Candidat, M. Arrivé; Président, M. Debove. MM. Cornil, Achard, Thoinot. exam. *Influence de l'alcoolisme sur la dépopulation*. — Candidat, M. Tapie; Président, M. Le Dentu; MM. Rémy, Thiéry, Albarran, exam. *Contribution à l'étude de la lipomatose symétrique à prédominance cervicale*. — Candidat, M. Pesquerel; Président, M. Le Dentu ; MM. Rémy, Thiéry, Albarran, exam. *Appendicites chroniques*. — Candidat, M. Loisel ; Président, M. Hutinel ; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *Foie diphtérique*. — Candidat, M. Béra ; Président, M. Hutinel ; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *Du milieu souterrain et de son influence dans la pathologie des mineurs. (Carvin-Neurchin)*. — Candidat, M. Pourtié; Président ; M. Hutinel ; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *Contribution à l'étude des accès fébriles intermittents au décours de la dothiénenterie*. — Candidat, M. Hardy ; Président, M. Hutinel; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *De la broncho-pneumonie apyrétique chez le vieillard*.

Mercredi 27, à 1 heure : Candidat, M. Degorce ; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Suture en un seul plan dans la laparotomie et dans la cure radicale des hernies inguinales*. — Candidat, M. Meslans; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Contribution à l'étude des applications cliniques de l'orthoforme*. — Candidat, M. Sanquirico; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Quelques considérations sur les suites de l'œsophagotomie externe*. Candidat, M. Petit ; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Contribution à l'étude thérapeutique du créosoforme en chirurgie*. — Candidat, M. Bailey ; Président, M. Fournier ; MM. Pouchet, Gaucher, Hanriot, exam. *De l'emploi de l'acide lactique comme antiseptique intestinal dans les diarrhées des enfants et dans les dermatoses prurigineuses*. — Candidat, M. Legrand; Président, M. Pouchet ; MM. Fournier, Gaucher, Hanriot, exam. *Les anesthésiques locaux en chirurgie générale, et stomatologie*. — Candidat, M. Laisné ; Président, M. Tillaux. *Contribution à l'étude de l'urétro-cysto-néostomie et du traitement des fistules urétro-vaginales*.

ENSEIGNEMENT MÉDICAL HOSPITALIER. — **Hôpital Saint-Antoine.** — *Service spécial des maladies de l'oreille, du nez et du larynx.* — M. le Dr M. LERMOYEZ reprendra ses conférences cliniques le *samedi 6 janvier, à 9 heures 1/2.* Emploi du temps : Le lundi, petite chirurgie spéciale ; le mardi, conférence de technique et de séméiologie ; présentation de malades ; le vendredi, opérations (cure radicale de l'otorrhée et des sinusites de la face) ; le samedi, conférence de thérapeutique.

Laboratoire de Physique. — *Démonstrations et exercices de radiographie.* (Sous la direction de M. BROCA (André), agrégé). — Des démonstrations de radioscopie et de radiographie, *suivies d'exercices pratiques faits par les élèves*, auront lieu, au laboratoire de Physique de la Faculté de Médecine, les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 5 heures, à partir du lundi 8 janvier 1900.

La durée des manipulations sera de *neuf* séances, *au prix de 150 francs*, pour les élèves ne connaissant pas la photographie ; elle sera de *six* séances, *au prix de 100 francs*, pour les élèves connaissant la photographie.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés.

Les inscriptions seront reçues les lundi, mardi, jeudi et samedi, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures.

La mise en série sera faite, au laboratoire de physique, sur la présentation de la quittance des droits.

Clinique d'accouchements Baudelocque. — M. le Dr BAUDRON, accoucheur des Hôpitaux, commencera le jeudi, 18 janvier 1900, à 10 heures du matin, un Cours clinique et pratique de gynécologie. Ce Cours sera complet en 18 leçons, et aura lieu à la clinique Baudelocque, les jeudis, samedis et mardis à 10 heures du matin. Le prix du cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront delivrés au secrétariat de la Faculté, les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures.

École de Médecine d'Amiens. — Notre excellent ami, M. le Dr MOULONGUET, professeur à l'Ecole de Médecine d'Amiens, vient d'être nommé Directeur de cette Ecole. A cette occasion, nous sommes heureux de lui adresser nos plus sincères félicitations. M. Moulonguet a mérité les honneurs qui lui ont été accordés.

M. le Pr MOULONGUET (Amiens).

Tout le monde sait, en effet, qu'en dehors de ses travaux de chirurgie et de sa carrière professorale, il est toujours resté très au courant des découvertes modernes et s'est toujours intéressé aux œuvres de Décentralisation scientifique. De tels exemples sont trop rares pour qu'on ne les signale pas à l'attention de tous.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — PATHOLOGIE : 9 Décembre, *Symptômes et diagnostic du mal de Pott.* — Le 14 Décembre, *Muguet.* — ANATOMIE : 12 décembre, *Rapports du rectum.* — Le 14 Décembre, *Rapports de l'utérus.*

Concours de la Médaille d'or (Médecine). — L'épreuve orale de pathologie a été : *Gastrosuccorrhée.* — Ce concours vient de se terminer de la façon suivante. *Médaille d'or* : M. CASTAIGNE; — *Médaille d'argent* : M. BERNARD. — *Médaille de bronze* : M. GRIFFON.

Mutations dans les Hôpitaux. — Par suite de la limite d'âge de M. le Pr TERRIER et de la mort de M. A. MARCHAND, le mouvement suivant aura lieu le 25 décembre dans les services de chirurgie des hôpitaux de Paris. M. le Pr BERGER passe à l'hôpital Beaujon ; M. le Dr PICQUÉ passe à l'hôpital Bichat ; M. le Dr CHAPUT, de l'hôpital Tenon à l'hôpital Broussais ; M. le Dr LEJARS, de la Maison de Santé à Tenon ; M. POTHERAT, de Bicêtre à la Maison de Santé ; M. le Dr GUINARD, d'Ivry à Bicêtre ; M. le Dr HARTMANN, du Bureau central à l'hospice d'Ivry. — MM. les Prs MUSELIER et BRISSAUD passent à l'Hôtel-Dieu ; MM. les Drs SEVESTRE et JOSIAS, à Etex ; MM. NETTER et MOREL-LAVALLÉE, à Michel-Bizot ; MM. MARFAN et GUINON, à Hérold, MM. VARIOT et RICHARDIÈRE, aux Enfants malades ; M. BRAULT, à Lariboisière ; M. THOINOT à St-Antoine ; M. DALCHÉ, à Tenon ; M. WURTZ aux Ménages ; M. LAUNOIS, à Debrousse.

Hôpital Saint-Louis. (*Service des Teignes*). — En 1894, le Conseil municipal avait voté un crédit de 8,900 francs en vue de la « création d'un laboratoire spécial de la Ville de Paris pour l'étude des teignes et des maladies de la peau dans l'enfance et l'adolescence ». Depuis cette époque, le crédit est resté disponible. Dans ces conditions, le Conseil a décidé avant-hier qu'il y avait lieu de l'affecter au fonctionnement d'un laboratoire municipal de recherches à l'hôpital Saint-Louis, au lieu et place de celui qui existe actuellement à l'école Laillier, lequel a une affectation restreinte. M. le Dr SABOURAUD est chargé de la direction dudit laboratoire et de la surveillance de toutes les écoles de Paris au point de vue des teignes et des maladies de la peau. Un crédit de 8,900 fr. sera inscrit chaque année au budget pour le fonctionnement de ce laboratoire municipal (*Sem. méd.*).

Hopitaux de Lille. — *Hôpital Saint-Sauveur.* — Il y a quelques jours en, présence du personnel de l'hôpital de Saint-Sauveur, à Lille, une messe solennelle a été célébrée, dans la chapelle de cet établissement, à la mémoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hai-

naut, fondatrice de l'hôpital en 1216, et dont le surnom de « la bonne comtesse » est encore si populaire à Lille.

Hôpitaux de Montpellier.— Le Concours d'Internat vient de se terminer par la nomination de MM. Dufoise, Bousquet, Gaillard, internes titulaires, et de MM. Pagès, Abadie, Calmettes, Godleski, Grégoire, Rouvière, Triole, internes provisoires.

L'Assistance privée au Creusot. — A côté des œuvres de la Société du Creusot, se trouvent les fondations de la famille Schneider. Il y a tout d'abord la *Maison de retraite*, fondée par Mme veuve Eugène Schneider, M. et Mme Henri Schneider. Cet établissement, inauguré le 4 janvier 1887, contient 70 lits ; il est affecté d'abord aux anciens ouvriers de l'usine et à leurs veuves, puis aux habitants de la ville et du canton. Sa construction seule a coûté 340,000 francs. Puis le 15 septembre 1894, on a inauguré l'*Hôtel-Dieu*, que les mêmes donateurs et la Compagnie ont créé pour remplacer une infirmerie et un hôpital devenus insuffisants. Les bâtiments, très bien aménagés, sont au milieu d'un domaine de 60 hectares ; ils contiennent 127 lits.

Assistance publique de France. — *Dons officiels.* — M. le Ministre de l'Agriculture vient d'accorder sur les fonds du Pari mutuel 3.500 francs à la commune de Gavarnie, pour la construction d'un refuge destiné à offrir un asile aux voyageurs et aux bergers égarés ou surpris dans la montagne par le mauvais temps ; 20,000 francs à la commune de Tarbes pour améliorer et agrandir l'hospice ; 40.000 francs à la commune de Lourdes, pour le même objet ; 60,000 francs à la commune de Vic-Bigorre, pour le même objet.

Assistance publique internationale. — Au Conseil municipal de Paris, M. Gelez a demandé récemment la création d'une Assistance publique internationale.

La Médecine dans le Conflit Anglo-Boër. — Le Nombre des Blessés.— On a noté que les blessés anglais étaient en majorité touchés aux *jambes* et à l'*abdomen*. La proportion des tués aux blessés est de 1/5.3, proportion dépassant les statistiques publiées jusqu'à ce jour. En effet, Fischer donne le tableau suivant de cette proportion pour les guerres les plus meurtrières de ce siècle. [Leipzig (1813) : 1.20 ; Crimée : 1.44 ; Prussiens (Schleswig-Holstein, 1864) : 1.18 ; Prussiens et Austro-Hongrois, à Königgratz : 1.3 ; Prussiens en 1870-1871 : 1.54 ; Russes en 1877-78 : 1.21. La moyenne est de 1/3.2.] Les Boërs savent sans doute, que les blessures au ventre sont les plus graves, et, comme ils sont bons tireurs, c'est là qu'ils visent.

Les Secours aux Blessés au Transvaal. — *Russie* — Les détachements sanitaires de la Société russe de la Croix-Rouge et du comité hollandais de Saint-Pétersbourg sont complètement organisés ; leur départ pour le Transvaal aura lieu très prochainement. Les sympathies du public et des journaux russes pour les Boërs augmentent graduellement. La Souscription du Comité hollandais dépasse déjà 90.000 roubles.

Le détachement sanitaire de la Croix-Rouge a quitté Saint-Pétersbourg pour se rendre au Transvaal. Il arrivera aujourd'hui à Odessa et en repartira le 15 pour Port-Saïd, d'où un navire des Messageries maritimes le transportera à Lourenço-Marquès. De là il se dirigera sur Prétoria par chemin de fer. Un nombreux public a accompagné à la gare le détachement et lui a fait des adieux aussi touchants que chaleureux. A Odessa, tous ses membres se feront vacciner et, en outre, le détachement a emporté une provision de sérum antipesteux, qu'on avait fait venir de Paris. Le Comité de secours aux Boërs de la colonie hollandaise de Saint-Pétersbourg, qui a déjà recueilli, comme je vous l'ai télégraphié, plus de 90,000 roubles, active les derniers préparatifs d'organisation de son détachement sanitaire, qui va aussi bientôt partir pour le Transvaal.

Amérique. — Jeudi est parti le navire-hôpital américain *le Maine*, à destination du Cap. Il arborera, côte à côte, les pavillons américain et anglais. Le duc de Connaught a présenté, de la part de la reine Victoria, au comité américain du *Maine*, un drapeau anglais, et il a remercié, au nom de la reine, les souscripteurs américains.

Angleterre. — Les Drs Mac Cormac et Tryves sont depuis le 11 décembre au camp de Frère. — Un second hôpital général va être installé à Wymberg à côté du premier.

France. — La Croix-Rouge française (Union des Femmes de France) communique la note suivante. La Compagnie des Chargeurs-Réunis a transporté des magasins de l'Union des Femmes de France au chemin de fer de l'Ouest, cinquante colis qui partiront le 25 pour le Transvaal. Nous rappelons que l'Union des Femmes de France, *Société nationale*, ne pouvait, à l'aide de ses propres ressources, venir en aide aux victimes d'une guerre où l'armée française n'est pas engagée, mais qu'elle a pris l'heureuse initiative d'ouvrir une souscription. C'est donc avec les sommes qui lui ont été versées jusqu'à ce jour, pour les victimes de la guerre du Transxaal, que cette Société a pu réunir le matériel d'un hôpital de campagne, que renferment ces cinquante colis. L'Union des Femmes de France espère que là ne s'arrêteront pas ses envois et que le public, qui s'est montré si généreux, lui continuera sa confiance et lui permettra ainsi de faire très prochainement un nouvel envoi ux blessés de la guerre du Transvaal.

Hollande. — Le Comité central de la Croix-Rouge néerlandaise a décidé de faire parvenir des renforts de personnel, un supplément de matériel et de nouvelles provisions de vivres aux deux Ambulances hollandaises. Cet envoi se fera par le vapeur allemand *Kanzler*, qui partira d'Amsterdam le 23 décembre. Le Dr Rijckevorsel, de Rotterdam, trois autres médecins et quatre infirmiers composeront le personnel complémentaire. Le *Javabode* du 19 novembre annonce qu'une Ambulance des Indes néerlandaises se rendra au Transvaal. Le gouverneur général a accordé un congé de six mois au chef de cette ambulance, l'officier de santé de 1re classe van Kerckhoff, qui touchera la solde de non-activité.

Les maladies au Transvaal. — L'état sanitaire des troupes républicaines à Spytfontein serait mauvais ; une épidémie de fièvre typhoïde aurait éclaté. — Le War Office communique la dépêche suivante : Pietermaritzburg, le général White télégraphie qu'il y a en traitement à l'hôpital 32 cas graves de fièvre entérique.

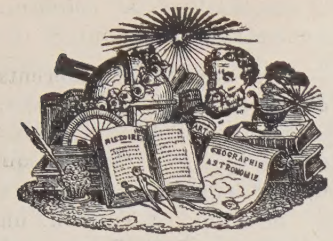

Sociétés et Congrès.

Société académique de Nantes. — *Séance publique annuelle.* — La Société académique de la Loire-Inférieure a eu sa séance publique annuelle ces jours-ci au théâtre Graslin, sous la présidence de M. le Dr Hervouet. Le distingué président de la Société avait à ses côtés MM. les Drs Joüon, Poisson, Simonneau, Sourdille, Montfort, Guilloux, Chachereau, Gaucher, Lacambre, entr'autres. — M. le Dr Hervouet a ouvert la séance par un discours très remarquable sur les phénomènes surnormaux de la « *Télépathie* ».

Académie des sciences de Paris. — Le président a donné lecture à la dernière réunion d'une lettre par laquelle l'*Académie des sciences de Berlin* invite la compagnie à se faire représenter à la séance solennelle du deuxième centenaire de sa fondation, qui se tiendra le 20 mars prochain.

La *Société de biologie de Paris* adressera une invitation semblable à l'occasion de son cinquantième anniversaire qu'elle s'apprête à célébrer le 27 décembre.

Société Médicale du IXe Arr. de Paris. — Dans sa dernière séance la Société médicale du neuvième arrondissement a choisi pour son Président, en 1901, M. le Dr Bélières, médecin de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Cette Société, la plus importante de Paris, ne compte pas moins de 250 membres, parmi lesquels nombre de notabilités médicales, professeurs, médecins et chirurgiens des hôpitaux, etc,

Le Président sortant, M. le Dr Jamin, est nommé Président du Syndicat des Médecins de la Seine.

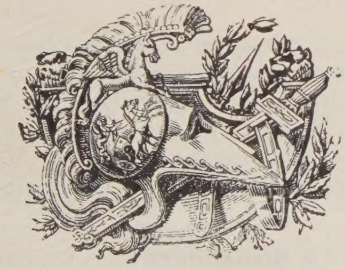

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — *Réserve.* — Nominations au grade de médecin principal de 1re classe : M. Willigens, médecin principal de 1re classe de l'armée active, retraité ; au grade de médecins-major de 2e classe, MM. de Burine et Mourier, médecin-major de 2e classe de l'armée active, démissionnaires ; au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Abd-el-Nour, Acquaviva, Allard, Belohous, Benoît, Bérard, Bigeard, Bisquera, Bories, Bosvieux, Bottone, Boucard, Bousquet, Boutron, Bricard, Brun, Bruneau, Caffarel, Caizergues: Calbat, Camiade, Cazade, Ceccaldi, Chabriac, Chailan, Chartier, Cuzin, Delcbecque, Deshayes, Dousset, Esperandieu, Etterlen, Fassina, Fortunet, Fournier, Gaumerais, Gilbert, Girard, Gourdon, Goy, Guex, Helouin, Horveno, Jung, Lacrosaz, Lahaye, Lapeyre, de Lara, Lathuray-Viollet, Lefer, Legry, Lombard, Martel, Milian, Mongin, Morard, Pamart, Payen, Pellegrin, Philippe, Pierrot, Ricoux, Roques, Salvador, Saqui, Tanchon, Vial et Weill.

Les viandes de conserve dans l'armée. — Au sujet des boîtes de conserves de viande, qui ont occasionné à plusieurs reprises des accidents dans les corps de troupe, le Ministre vient de prescrire qu'à l'avenir ces boîtes seront examinées, immédiatement après leur ouverture, par l'officier de semaine, membre délégué de la Commission des ordinaires du régiment, assisté d'un médecin militaire, ou, à défaut, d'un vétérinaire. Si les boîtes paraissent suspectes, le fait sera immédiatement constaté par un procès-verbal dont une expédition sera envoyée au chef de corps ou de détachement, et l'autre au comptable distributeur, qui devra, en échange, remplacer les boîtes mentionnées comme avariées, et qui lui seront remises.

Service de Santé de la Marine. — Un décret, en date du 5 décembre 1899, porte qu'il sera institué une Commission unique de *classement* pour le Corps de Santé de la Marine. Cette Commission est formée par l'adjonction à la Commission du 2e degré chargée de dresser les tableaux d'avancement des officiers de marine, de trois directeurs du Service de Santé, un d'eux étant le plus ancien directeur du corps. — *Nominations* à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe : MM. les Drs Brengues, Carrère, Couvy, Erdinger, Fichet, Kérandel, Martin et Plomb.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 49e semaine, 887 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (913) et à la moyenne ordinaire des semaines de décembre (922). La fièvre typhoïde n'a causé que 9 décès (au lieu de 12 pendant chacune des deux semaines précédentes et de chiffres plus élevés pendant les semaines antérieures). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à diminuer (48 cas nouveaux au lieu de 52 la semaine précédente). Les autres maladies épidémiques continuent à être rares. La rougeole n'a causé qu'un décès, (u lieu de la moy enne, 6) la scarlatine, 4 ; la coqueluche

3 ; la diphtérie, 7, présentent des chiffres voisins de la moyenne. Il y a eu 11 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 437 mariages. On a enregistré la naissance de 1,129 enfants vivants (496 garçons et 593 filles), dont 790 légitimes et 339 illégitimes. Parmi ces derniers, 48 ont été reconnus immédiatement.

Alcoolisme. — La *Société médicale des Hôpitaux de Paris* a voté les conclusions du rapport fait par M. le Dr Jacquet, au nom de la Commission dite de l'alcoolisme, invitant l'Administration de l'Assistance publique : 1° à délivrer à chaque malade sortant de l'hôpital, homme ou femme, un « memento » succinc des dangers de l'alcoolisme ; 2° à instituer dans tous les hôpitaux un lieu de réunion convenable avec des jeux, des journaux, des livres, où les infirmiers pourraient se distraire aux heures de loisir et échapper ainsi à la tyrannie du cabaret.

Les Charlatans de Paris. — Tous les grands journaux politiques publient l'annonce suivante. « *Médecin oculiste.* C'est avec un extrême plaisir que nous annonçons à nos lecteurs l'installation à Paris d'un *grand médecin oculiste américain.* Nous engageons les aveugles et les personnes qui, souffrant des yeux, ont essayé en vain tous les traitements à aller trouver ce savant qui obtient des guérisons surprenantes avec des remèdes végétaux découverts par lui. Ses consultations ont lieu dans ses nombreux cabinets, tous les jours de dix henres à midi et de trois heures à cinq heures. Elles sont gratuites pour les indigents tous les jours, de cinq heures à six heures. » — *Et, allez donc, c'est pas mon père.*

Médecine et Eaux minérales. — M. le Professeur Landouzy adresse aux journaux la lettre suivante : « Monsieur le Rédacteur en chef, permettez-moi de faire appel à la publicité de votre journal pour protester énergiquement contre l'abus qui, sciemment ou non, dans certains articles financiers, vient d'être fait de mon nom et de mes appréciations exclusivement techniques sur les eaux de Saint-Honoré-les-Bains. A propos d'une émission d'actions, on cite mon nom et un extrait d'une conférence médicale. Mon nom et mon opinion scientifique se trouvent mêlés abusivement à une opération financière que je ne connais pas, et à laquelle, bien entendu, je suis complètement étranger. Je réserve d'ailleurs, le cas échéant, l'exercice de tous mes droits. Veuillez, monsieur le Rédacteur en chef, agréer, avec mes remerciements, etc., Docteur Landouzy ».

Les Médecins Experts en Tunisie. — Un règlement d'Administration publique, rendu en exécution de la loi du 27 mars 1883, relative à l'organisation de la juridiction française en Tunisie, fixe : 1° les conditions suivant lesquelles peut être conféré aux médecins le titre d'expert devant les tribunaux français de la Tunisie ; 2° la réforme du tarif de 1811 en ce qui touche les honoraires, vacations, frais de transport et de séjour des médecins.

La Peste. — *Portugal.* — Depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 16 décembre, il y a eu 277 cas de peste, dont 102 suivis de décès. Pendant la semaine dernière, il y a eu 2 décès.

Ile Maurice. — Les journaux, apportés par le *Djemmah*, courrier d'Extrême-Orient, annoncent que la peste sévit toujours à l'île Maurice (169 cas, du 14 au 27 octobre). Quelques cas bénins ont été constatés à la Réunion.

La Rage en Belgique. — On signale de différents côtés, en Belgique, des cas de rage extrêmement graves. C'est ainsi qu'à Grimberghe, près Vilvorde, dix-huit chiens ont dû être abattus à coups de fusil. Quatre personnes qui avaient été mordues par ces animaux, ont été envoyées en traitement à l'Institut Pasteur de Lille. A Ternath, un grand nombre de maraîchères s'étaient arrêtées devant une auberge avec leurs petites charrettes attelées de chiens. Un de ces animaux parvint à briser sa chaîne et pénétra dans la maison où il mordit huit personnes. On suppose qu'il était enragé ; en tous cas, les mesures nécessaires ont été prises en ce qui concerne les personnes mordues.

Épidémies à Marseille. — On signale à Marseille une épidémie d'*influenza* et de *variole*. La Mairie prend les mesures nécessaires pour enrayer l'épidémie de variole. Un avis officiel prévient le public que le personnel médical se transportera dans les usines et dans les chantiers pour vacciner gratuitement toutes les personnes qui le désireront. En outre, on vaccine deux fois par semaine dans les divers quartiers de la ville. La tâche est difficile, car la population italienne, évaluée à environ cent mille âmes, serait hostile à la vaccine.

Un cas bizarre de corps étranger des voies aériennes. — Un étrange accident, qui a coûté la vie à un enfant de onze ans, vient d'arriver à Nont-devant-Sassey (Meuse). Le jeune Emile Richard avait introduit dans sa bouche, après l'avoir gonflé, un petit ballon en caoutchouc, adapté à un tube en bois faisant de la musique, lorsque le ballon éclata. L'enfant ayant aspiré instinctivement, le caoutchouc s'introduisit dans le larynx avec le tube et boucha les voies respiratoires : ce qui produisit immédiatement un étouffement mortel.

Divers

Monument d'Alphand. — *Inauguration.* — On a inauguré cette semaine le Monument d'Alphand. Aux portes de l'enceinte réservée, des braseros avaient été installés, près desquels les invités, venus malgré tout très nombreux, restèrent groupés jusqu'au dernier moment, et qu'ils ne quittèrent qu'à regret pour venir s'asseoir sur les fauteuils dorés de l'estrade officielle.

La Maison de Pasteur à Strasbourg. — Un comité vient de se former à Strasbourg à l'effet de placer un médaillon commémoratif sur la façade de la maison, rue des Veaux, 3, qu'habitait Louis Pasteur, en 1853, lorsqu'il était professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Strasbourg. Ce médaillon, une œuvre d'art où rayonnent la vie et la pensée, a été exécuté par M. Auguste Patay, sculpteur parisien, attaché à l'hôtel des Monnaies. Il représente l'effigie du grand savant français, avec l'inscription suivante : « Pasteur, 1822-1895 ». Le Comité est composé

de Mlle Jeanne Kuhff, attachée à l'institut Pasteur ; du docteur Jules Bœckel, chevalier de la Légion d'honneur, de MM. Fritz Kieffer, directeur de l'Imprimerie alsacienne, officier d'Académie, Alfred Ritleng, notaire, chevalier de de la Légion d'honneur. — Rappelons, à cette occasion, que le directeur de l'Imprimerie alsacienne a ouvert, en 1886, une souscription au *Journal d'Alsace*, en faveur de la création de l'institut Pasteur de Paris. Cette souscription a produit en peu de jours la somme de 42,000 francs, qui ont été versés au comité provisoire sous ce titre : « Offrande de l'Alsace à l'Institut Pasteur ».

Les Médecins Collectionneurs. — M. le Dr Henri de Rothschild vient de faire rentrer dans le domaine artistique français quatre des plus belles tapisseries des Gobelins du dix-huitième siècle, qui avaient été données par Louis XV au marquis de Grimaldi, Ministre du roi d'Espagne Charles III. Ces tapisseries avaient passé par succession aux comtes portugais de Silva Carvalho, qui viennent de les vendre à Gênes dans le palais qu'elles décoraient depuis près d'un siècle et demi. Toutes sont dans un état de conservation parfaite. Trois représentent des scènes des deuxième et cinquième actes de l'*Armide* de Quinault, par Coypel, dont l'une porte la signature avec la date 1737. La quatrième tapisserie complétant le lot vendu à Gênes a pour sujet la scène cinquième du quatrième acte de *Roland*, du même Quinault, et il en existe une répétition au musée du Louvre. Sur une mise à prix de 400,000 francs, ces quatre magnifiques pièces des Gobelins ont été adjugées 585,000 francs.

Les Médecins Armateurs. — Nous apprenons que M. le Dr Vandaele est *Armateur*.

Les Médecins conférenciers. — Conférence du Dr L. Petit sur « *les hôtels de France* » au Touring-Club.

Les Médecins et la politique. — M. Desplats, étudiant en médecine, a affirmé devant la Haute-Cour le caractère spontané de la manifestation au cours de laquelle il a été arrêté. Il s'est déclaré républicain et déroulédiste et en se retirant il a crié : « Vive Déroulède ! Vive la Liberté ! » Sur l'ordre du président, le témoin est revenu à la barre, et a reçu une admonestation. (Protestations sur les bancs des accusés).

Les Malades illustres. — *La maladie de Tolstoï.* — La population moscovite est très préoccupée de la grave maladie du célèbre écrivain, comte Léon Tolstoï. L'écrivain est atteint d'une maladie de foie (coliques hépatiques), compliquée maintenant de douleurs d'estomac, de vomissements, et aggravée surtout par une extrême faiblesse, que les médecins attribuent à un grand surmenage de travail littéraire et au régime de nourriture végétarien que pratique l'illustre malade et auquel il ne veut même pas renoncer actuellement. Les dernières nouvelles sont cependant plus favorables et l'on espère que, si l'amélioration intervenue dans son état continue, tout danger sera bientôt écarté. Température normale, cœur régulier.

L'Opération de M. Crispi. — M. Crispi a subi à Naples l'opération préliminaire de *l'iridectomie*, précédant celle de la *cataracte*. Elle a, paraît-il, parfaitement réussi. Dans deux semaines, temps nécessaire, il sera procédé à l'opération définitive.

La santé des Hommes célèbres. — Léon XIII, qui était complètement remis de son indisposition de la semaine dernière, a de nouveau pris froid le 6 décembre dernier, et est obligé de garder le lit.

Les Maisons de Santé avant 1800. — Quand, avant 1793, on voulait se débarrasser de quelqu'un de notable, on avait la ressource des *Maisons de Santé*. — C'étaient de confortables lieux de retraite, situés dans les faubourgs, entourés de vastes jardins, où, moyennant pension, on pouvait isoler pendant quelque temps un parent compromettant. Les plus renommés de ces établissements, dont quelques-uns existent encore, étaient la maison du Dr Belhomme, en haut de la colline de Charonne ; celles des demoiselles Douay et Lacour, à la Nouvelle-France, de la dame de Sainte-Colombe, à Picpus, du chirurgien Escourbiac, rue du Chemin-Vert, etc.

Les Savants au Théâtre. — Dans la *Conscience de l'Enfant*, jouée récemment aux Français, parmi les personnages, il y a celui de Richard, un vieux marin, ami de Cauvelin, qui partage ses idées, et qui a un fils, Jean, *savant* de profession, très austère, très épris de ses travaux de biologie. Elevé avec Germaine, il doit l'épouser. Mais les jeunes gens (effet ordinaire de la camaraderie) ont plus d'amitié que d'amour, et c'est en somme d'un mariage de convenance qu'il s'agit.

Les Amours des Savants. — La *Gazette d'Allemagne du Nord* du 8 décembre 1899, dit : Un écrivain français, M. le Dr Didier, de Stuttgard, est l'auteur des dernières nouvelles authentiques sur l'amour dernier de Goethe et la baronne de Levetzow, qui ont fait tant de sensation parmi les lettrés des deux mondes.

La Médecine au Patinage. — Reconnue, patins aux pieds, au Bois de Boulogne ces jours-ci, Mme Brouardel, femme du Doyen de la Faculté (*Figaro*).

Accident arrivé à un Médecin. — M. le Dr Roche (de Toucy) passait dans sa voiture à Mézières, avec son frère, général de brigade, lorsque le cheval, effrayé par une laveuse, fit un écart et renversa la voiture. — Ce médecin s'est fait des contusions aux reins.

Variétés et Anecdotes.

Les Médecins Artistes Peintres.

M. le Dr Chenantais (de Nantes).

M. le Dr Chenantais (de Nantes), fils de l'ancien professeur de clinique chirurgicale de cette ville, qui est chirurgien comme son père, est en même temps un artiste peintre de talent. Il vient de se promener du côté de Pont-Avent

cette vallée si gracieuse de la Haute-Bretagne (où exerce notre ami, M. le Dr Grias), avec ses toiles et ses pinceaux. Il en a rapporté des études qui sont pour lui comme autant de souvenirs. Ceux qui ont fait le même voyage en sentiront mieux tout le prix.

Bien que l'artiste ait qualifié son exposition des sous-titres modestes d'études, d'esquisses, et même de pochades, l'envoi est des plus estimables; et l'ensemble a fait grand plaisir. Il y a surtout un effet de soleil sur les vases, un sentier, un vieux puits, une vieille maison qui m'ont rajeuni de quelques années. Il me semblait revoir ce spectacle comme autrefois et je sais gré à M. le Dr Chenantais de m'avoir procuré cette joie.

Le Navire-Hôpital des Femmes de France (1).

L'Union des Femmes de France vient de prendre l'initiative de la fondation de bateaux-transports pour les marins blessés en mer. Elle a demandé au Ministre de la Marine l'autorisation d'aménager un navire qui recueillerait les blessés des combats navals et les débarquerait à terre après qu'on leur aurait donné les soins d'urgence. Ce navire et tous ceux qui seraient aménagés de même par la Société serviraient d'intermédiaires entre les hôpitaux créés sur les navires de guerre par le Service de Santé de la Marine et ceux que l'Union aurait préparés à terre.

M. le Dr de Lanessan vient d'adresser à Mme Kœchlin-Schwartz, présidente de l'Œuvre, une lettre de pleine adhésion. « Afin, écrit le Ministre de la Marine, de donner à votre généreuse initiative une solution pratique, il m'a semblé que les dispositions à prendre pourraient être, dans les lignes générales, les suivantes. Le navire destiné à recevoir l'Ambulance maritime devrait être un paquebot pouvant fournir plus de douze nœuds en service courant, un de ceux, par exemple, qui sont affectés par les Messageries maritimes aux lignes de la Méditerranée. Ce bâtiment serait, au moment de la mobilisation, affrété par l'Etat qui mettrait simplement à bord un Commissaire du Gouvernement, rôle qui serait dévolu, après entente avec l'Union, soit à un médecin, soit à un Commissaire de la Marine. Ce navire, dont les mouvements seraient réglés par l'autorité maritime aurait ainsi, dès le début des hostilités, un caractère exclusivement hospitalier. Tout ce qui a trait aux installations et aux aménagements spéciaux serait à la charge de la Société, aussi bien que l'achat du matériel sanitaire, des médicaments, la solde du personnel médical et hospitalier qu'elle aurait à fournir. Après entente avec la Compagnie des Messageries maritimes et l'Union des Femmes de France, un essai d'installation dont le plan devra être soumis au département, pourrait être exécuté à Marseille ou à la Ciotat pendant une période d'immobilisation du paquebot désigné. Cet essai serait suivi par M. le contre-amiral commandant la Marine à Marseille, assisté d'un médecin délégué par le préfet maritime de Toulon. »

Comme sanction de ce programme, M. de Lanessan a tout de suite institué une Commission technique pour étudier dans le plus bref délai les conditions dans lesquelles l'Union des Femmes de France entreprendra l'organisation de cette formation sanitaire. Cette Commission, qui va siéger ces jours-ci au Ministère de la Marine, est composée de MM. l'amiral de la Bédollière; le docteur Bonnafy, médecin en chef et membre du Conseil supérieur de la Marine; Cuneo, inspecteur général du Service de Santé de la Marine; Grall, inspecteur du Service de Santé des Colonies; un membre du Commissariat de la Marine; un membre du corps des ingénieurs de la Marine, et enfin du docteur Bouloumié, secrétaire général de l'Union des Femmes de France, représentant la Société.

(1) Voir *Gazette Méd. de Paris*, 1899, n° 46, p. 548.

Les Annonces médicales en Chemins de fer.

Nous donnons ci-joint un type d'annonces médicales anglaises qu'on dispose le long des voies de chemins de fer.

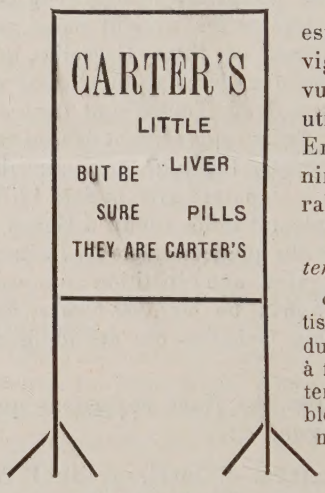

Aux États-Unis, ce système est depuis plusieurs années en vigueur. Dès 1893, nous l'avons vu, de New-York à Chicago, utilisé sur une grande échelle. En France, il commence à devenir également d'un usage général.

Un de nos amis dit des *Carter's Pills* :

« Elles finissent par vous hypnotiser, ces petites pilules pour le foie, du dénommé Carter! Et on est tout à fait sûr que ce sont celles de Carter qui vous poursuivent impitoyablement, tout le long de la route, ni plus ni moins qu'un vulgaire poteau télégraphique!

On parle de faire une *loi* pour empêcher ce système d'annonces dans notre pays. Il est, en effet, beaucoup plus urgent de songer à cette petite affaire, pour embêter les industriels, que de s'atteler à la question des *Prompts Secours* dans les grandes villes, par exemple !

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à céder par suite de décès.

2° Clientèle à céder dans la banlieue de Paris. Conditions très avantageuses. Conviendrait particulièrement à un jeune médecin.

3° Les circonscriptions de Saint-Martin-d'Entraygues et de Saint-Aubin (Alpes-Maritimes) sont dépourvues de médecin. S'adresser pour renseignements au Préfet des Alpes-Maritimes.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 191.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.